

International

# LE MIRACLE BOTSWANAIS À L'ÉPREUVE DU NÉOCOLONIALISME ÉCONOMIQUE

Manon De Wever

29/04/2026

**Contrairement à nombre de ses homologues continentaux, et en dépit d'une situation économique précaire au moment de son indépendance en 1966, le Botswana a su éviter la « malédiction des ressources » et s'imposer comme un « miracle africain » grâce à l'exploitation de ses diamants. Cette réussite économique constitue-t-elle pour autant un véritable signe d'émancipation de l'État botswanais sur la scène internationale ? Manon de Wever, étudiante en relations internationales, met en perspective cette trajectoire singulière à l'aune d'un système économique mondial largement dominé par les grandes puissances.**

Dans l'histoire économique contemporaine de l'Afrique, peu de trajectoires nationales ont suscité autant de fascination que celle du Botswana. Souvent qualifié de « miracle africain », ce petit État d'Afrique australe s'est imposé, en quelques décennies, comme l'une des économies les plus stables et les plus prospères du continent. Lorsque le pays accède à l'indépendance en 1966, la situation est pourtant des plus précaires : enclavé, largement désertique, dépourvu d'infrastructures et de ressources identifiées, le Botswana figure alors parmi les pays les plus pauvres du monde. Rien ne semble le destiner à devenir, quelques décennies plus tard, l'un des États africains affichant le revenu par habitant le plus élevé. Cette trajectoire singulière repose sur un élément central : l'exploitation des diamants. La découverte de gisements d'une richesse exceptionnelle à la fin des années 1960 transforme radicalement l'économie nationale et propulse le pays dans une dynamique de croissance soutenue. Contrairement à de nombreux États riches en ressources naturelles, le Botswana parvient à éviter, du moins en partie, la « malédiction des ressources », qui a souvent conduit ailleurs à la corruption, à l'instabilité politique et à l'appauvrissement des populations. Au contraire, les revenus issus du diamant ont permis le financement d'infrastructures, la consolidation d'institutions publiques relativement solides et la mise en place de politiques sociales ambitieuses pour un pays de cette taille.

Pour autant, cette réussite économique apparente ne saurait être analysée uniquement comme

une *success story* africaine. Le modèle botswanais soulève des interrogations profondes quant à la nature même de cette prospérité. La gestion de la rente minière constitue-t-elle un exemple d'émancipation économique africaine, démontrant la capacité d'un État du continent à maîtriser ses ressources et à orienter leur exploitation vers le développement national ? Ou bien ce modèle masque-t-il une forme plus subtile de dépendance, dans laquelle l'économie nationale demeure insérée dans des structures globales héritées du colonialisme, dominées par les grandes entreprises multinationales et les circuits financiers internationaux ?

Autrement dit, le « miracle botswanais » incarne-t-il une véritable rupture avec le colonialisme économique ou plutôt sa recomposition à l'ère de la mondialisation ?

## La construction historique d'un modèle minier

La trajectoire du Botswana ne peut être comprise sans revenir sur les conditions particulières de son accession à l'indépendance. Ancien protectorat britannique sous le nom de Bechuanaland, le territoire n'avait jamais constitué une priorité stratégique pour la puissance coloniale<sup>1</sup>. Contrairement à d'autres colonies africaines riches en ressources agricoles ou minières, il n'avait pas fait l'objet d'investissements significatifs. Les infrastructures étaient quasiment inexistantes et l'économie reposait principalement sur l'élevage et une agriculture de subsistance<sup>2</sup>. Une part importante de la population active dépendait même du travail migratoire vers les mines sud-africaines, illustrant déjà l'intégration périphérique de l'économie locale dans les structures régionales dominées par l'Afrique du Sud<sup>3</sup>. L'indépendance, proclamée en 1966 sous la présidence de Seretse Khama, ouvre alors une période d'incertitude. Le nouvel État doit bâtir ses institutions dans un contexte de ressources extrêmement limitées et dans un environnement régional marqué par l'instabilité politique et les tensions liées à l'apartheid sud-africain. Pourtant, quelques années seulement après l'indépendance, une découverte va bouleverser les perspectives du pays : celle de vastes gisements de diamants, notamment dans les régions d'Orapa et de Jwaneng<sup>4</sup>.

Ces gisements figurent parmi les plus riches jamais exploités dans le monde. Leur découverte transforme profondément l'économie nationale et ouvre la voie à une croissance économique exceptionnelle. Mais ce qui distingue la trajectoire botswanaise ne tient pas seulement à la richesse des ressources découvertes. Elle tient surtout aux choix politiques et institutionnels qui vont encadrer leur exploitation. Plutôt que de nationaliser intégralement l'industrie minière ou, à l'inverse, de laisser les entreprises étrangères exploiter librement les gisements, les autorités botswanaises optent pour un modèle hybride fondé sur un partenariat stratégique avec la multinationale De Beers, acteur dominant du marché mondial du diamant<sup>5</sup>. Ce partenariat donne naissance à la société Debswana, détenue conjointement par l'État botswanais et De Beers. Ce

choix institutionnel constitue un moment fondateur dans l'histoire économique du pays. Il permet à l'État de capter une part significative de la rente minière tout en bénéficiant de l'expertise technique, logistique et commerciale d'une entreprise déjà solidement implantée dans les circuits internationaux du diamant. Loin d'être un simple arrangement économique, ce partenariat reflète une stratégie politique : celle d'une intégration contrôlée dans l'économie mondiale, dans laquelle l'État cherche à préserver ses intérêts tout en reconnaissant les contraintes imposées par la structure des marchés internationaux.

Au fil des décennies, le Botswana va progressivement renforcer sa position dans ce partenariat. Les renégociations successives des accords avec De Beers ont permis d'accroître la part des revenus captés par l'État et d'élargir son rôle dans la gouvernance du secteur minier<sup>6</sup>. Cette capacité de négociation repose notamment sur la centralité des gisements botswanais dans l'approvisionnement mondial en diamants de haute qualité. À mesure que ces mines devenaient indispensables pour l'équilibre du marché mondial, le gouvernement botswanais disposait d'un levier croissant pour imposer ses conditions. L'État botswanais ne s'est pas contenté d'exploiter une ressource, il a progressivement acquis les compétences administratives et juridiques nécessaires pour défendre ses intérêts face à une multinationale parmi les plus puissantes du secteur.

L'exploitation des diamants a également contribué à redéfinir la place du Botswana dans la géographie économique mondiale. Alors qu'il occupait auparavant une position périphérique dans l'économie régionale, le pays est progressivement devenu un acteur incontournable du marché international des pierres précieuses. Les mines d'Orapa et de Jwaneng comptent aujourd'hui parmi les plus productives au monde, et les diamants botswanais représentent une part considérable de l'offre globale<sup>7</sup>. Cette centralité confère au Botswana un rôle stratégique dans un marché historiquement dominé par quelques acteurs concentrant à la fois l'extraction, la distribution et la fixation des prix<sup>8</sup>. Elle renforce également la capacité du pays à peser dans les négociations commerciales internationales liées à ce secteur.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

## L'architecture institutionnelle du « miracle botswanais »

La réussite du Botswana est souvent attribuée à la qualité de ses institutions politiques. Contrairement à de nombreux États africains confrontés à des coups d'État, à des guerres civiles ou à des régimes autoritaires, le Botswana a connu depuis son indépendance une certaine stabilité politique<sup>9</sup>. Les élections s'y sont déroulées régulièrement et les transitions de pouvoir se sont opérées sans rupture majeure. Cette stabilité a contribué à instaurer un climat de confiance favorable à l'investissement et à la gestion à long terme des ressources nationales. Les élites politiques botswanaises ont également adopté une approche relativement prudente dans la gestion des finances publiques. Les revenus issus du diamant ont été intégrés au budget de l'État et utilisés pour financer des infrastructures essentielles, notamment dans les domaines des transports, de l'éducation et de la santé<sup>10</sup>.

L'État botswanais a également mis en place des mécanismes de stabilisation destinés à atténuer les effets de la volatilité des prix des matières premières. Une partie des revenus miniers a été placée dans des fonds souverains ou utilisée pour constituer des réserves financières importantes<sup>11</sup>. Cette discipline budgétaire a permis au pays d'éviter les crises économiques brutales qui ont frappé de nombreux États dépendants de l'exportation de ressources naturelles. L'ensemble de ces choix a contribué à faire du Botswana l'un des rares exemples d'économie africaine ayant réussi à transformer une rente minière en moteur de développement national. Durant plusieurs décennies, le pays a affiché l'un des taux de croissance les plus élevés au monde, tout en améliorant significativement les indicateurs sociaux.

L'une des particularités du Botswana réside dans la relative cohésion de ses élites politiques. Dès l'indépendance, les dirigeants du pays ont cherché à construire un État fonctionnel plutôt qu'un appareil de prédation<sup>12</sup>. La culture politique nationale s'est progressivement structurée autour d'une conception relativement pragmatique du pouvoir, où la stabilité institutionnelle et la gestion prudente des ressources publiques apparaissaient comme des conditions essentielles de la survie de l'État. Cette orientation contraste avec les trajectoires de nombreux pays riches en ressources naturelles où la compétition pour l'accès à la rente minière a souvent alimenté les conflits politiques et les luttes de pouvoir<sup>13</sup>. Au Botswana, la rente a été intégrée dans un cadre institutionnel relativement stable, limitant les risques de fragmentation politique. La redistribution partielle de la rente minière à travers les politiques publiques a également contribué à consolider la légitimité de l'État. Les investissements dans l'éducation, la santé et les infrastructures ont permis d'améliorer significativement les conditions de vie d'une grande partie de la population. Ces politiques ont joué un rôle crucial dans la construction d'un contrat social implicite : en échange de la gestion centralisée des ressources naturelles par l'État, les citoyens bénéficient d'un accès

croissant aux services publics et aux opportunités économiques.

## **Les limites d'une prospérité fondée sur la rente**

Malgré ces succès indéniables, le modèle botswanais demeure profondément marqué par les limites structurelles des économies extractives. La prospérité du pays repose en grande partie sur une ressource unique : le diamant. Cette dépendance crée une vulnérabilité importante face aux fluctuations de la demande mondiale et aux transformations du marché international du luxe. La diversification économique reste un défi majeur pour le pays. Le secteur industriel demeure relativement limité et l'économie nationale reste dominée par l'exploitation minière et les services liés à l'État. Cette structure économique limite les possibilités de création d'emplois, notamment pour une population jeune dont les attentes sociales et économiques ne cessent de croître. Les inégalités sociales constituent également une réalité persistante. Si le revenu moyen par habitant a fortement augmenté, les bénéfices de la croissance ne se répartissent pas uniformément. Une partie de la population continue de vivre dans des conditions de pauvreté relative, tandis que le chômage demeure élevé, en particulier chez les jeunes diplômés<sup>14</sup>.

La dépendance au secteur minier pose également des défis environnementaux et territoriaux. L'exploitation des diamants, bien que moins polluante que certaines activités extractives comme l'exploitation pétrolière ou minière à grande échelle, entraîne néanmoins des transformations profondes des territoires. L'ouverture de mines à ciel ouvert modifie durablement les paysages et exerce une pression croissante sur les ressources hydriques dans un pays où l'aridité constitue déjà une contrainte majeure. Ces enjeux environnementaux deviennent particulièrement sensibles dans un contexte de changements climatiques, qui accentue la vulnérabilité des écosystèmes du sud de l'Afrique. Ils posent la question de la soutenabilité à long terme d'un modèle de développement fortement dépendant de l'extraction de ressources naturelles.

## **Une réussite inscrite dans les structures du capitalisme global**

Au-delà de ces fragilités internes, le cas botswanais invite à une réflexion plus large sur les formes contemporaines du colonialisme économique. Si le Botswana a réussi à capter une part importante de la rente issue de ses ressources naturelles, il demeure néanmoins inséré dans un système économique mondial caractérisé par une division internationale du travail largement héritée de l'histoire coloniale. L'exploitation des diamants illustre cette réalité. Si l'extraction se déroule sur le territoire botswanais, une grande partie de la valeur ajoutée est générée ailleurs, dans les centres mondiaux de taille, de transformation et de commercialisation des pierres précieuses. Les grandes

maisons de joaillerie, les réseaux financiers et les marchés du luxe restent majoritairement concentrés dans les économies développées<sup>15</sup>. Dans ce contexte, le Botswana apparaît moins comme un acteur totalement autonome que comme un partenaire relativement favorablement positionné dans une chaîne de valeur globale dont les centres de décision demeurent largement extérieurs au continent africain. L'État botswanais parvient à négocier de meilleures conditions que de nombreux autres pays producteurs de ressources, mais il ne contrôle pas l'ensemble des mécanismes qui déterminent la valeur de ses exportations. Cette situation renvoie à une forme de néocolonialisme économique caractéristique de la mondialisation contemporaine : un système dans lequel les États du Sud peuvent participer aux circuits du capital global et en tirer des bénéfices, tout en restant dépendants de structures économiques et financières qui leur échappent en grande partie.

L'expérience botswanaise illustre ainsi la complexité des trajectoires de développement contemporaines dans le Sud global. Loin de reproduire les formes directes de domination coloniale, l'économie mondiale actuelle fonctionne selon des mécanismes plus diffus, mais tout aussi structurants. Les pays producteurs de matières premières peuvent désormais négocier des partenariats plus équilibrés avec les entreprises multinationales, mais ils demeurent souvent cantonnés à des positions spécifiques dans les chaînes de valeur globales. Dans le cas du Botswana, la capacité de l'État à capter une part substantielle de la rente minière constitue indéniablement une réussite. Toutefois, cette réussite ne s'accompagne pas encore d'une transformation profonde de la structure économique nationale. La dépendance à l'égard de l'extraction minière demeure forte, et l'intégration du pays dans les circuits du capitalisme global continue de reposer largement sur l'exportation de ressources naturelles.

## **Le Botswana à l'épreuve de la comparaison africaine : contre-modèle ou exception structurelle ?**

La portée dynamique du « miracle botswanais » ne peut pleinement être saisie qu'à l'aune d'une comparaison avec d'autres États africains également riches en ressources minières, mais dont les trajectoires ont été marquées par l'instabilité, la violence ou la stagnation économique. Les cas de la Sierra Leone, de l'Angola et de la République démocratique du Congo offrent à cet égard un contraste particulièrement éclairant. Tous trois disposent de ressources naturelles considérables, diamants pour la Sierra Leone, pétrole et diamants pour l'Angola, minerais stratégiques pour la RDC, mais leur histoire contemporaine illustre les formes les plus aiguës de la « malédiction des ressources ». En Sierra Leone, l'exploitation des diamants s'est inscrite dans une dynamique de fragmentation politique et de violence extrême. Durant la guerre civile des années 1990, les

ressources diamantifères ont été directement mobilisées pour financer les groupes rebelles, donnant naissance à la notion tristement célèbre de « diamants de sang »<sup>16</sup>. L'économie extractive n'a pas servi de levier de développement, mais de carburant à une économie de guerre prédatrice, dans laquelle le contrôle des gisements constituait l'enjeu central du conflit. Cette situation révèle l'absence d'un État capable d'imposer un cadre institutionnel stable et de canaliser la rente vers des objectifs collectifs<sup>17</sup>.

L'Angola offre un autre type de trajectoire, caractérisée non pas par l'effondrement de l'État, mais par sa captation. Riche en pétrole et en diamants, le pays a connu une croissance économique spectaculaire après la fin de la guerre civile en 2002. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une concentration extrême des richesses entre les mains d'une élite politico-économique étroitement liée au pouvoir. La rente pétrolière, en particulier, a alimenté un système de gouvernance opaque, marqué par la corruption et la faiblesse des mécanismes de redistribution<sup>18</sup>. Dans ce cas, la ressource naturelle ne produit pas le chaos, mais elle consolide un modèle de développement profondément inégalitaire et dépendant des fluctuations des marchés internationaux.

Quant à la République démocratique du Congo, elle incarne sans doute la forme la plus radicale de la malédiction des ressources. Doté d'un sous-sol exceptionnellement riche en cobalt, coltan, cuivre et diamants, le pays reste pourtant l'un des plus pauvres du monde. L'exploitation des ressources y est souvent associée à des logiques de prédation, tant par des acteurs internes que par des intérêts étrangers. Les conflits armés persistants dans certaines régions, notamment dans l'est du pays, sont étroitement liés au contrôle des ressources minières, transformées en instruments de financement de groupes armés. L'État, affaibli, peine à imposer son autorité sur l'ensemble du territoire et à réguler efficacement l'exploitation de ces richesses<sup>19</sup>.

Face à ces trajectoires, le Botswana apparaît indéniablement comme une exception. Là où la Sierra Leone a vu ses diamants alimenter la guerre, où l'Angola a converti sa rente en pouvoir oligarchique et où la RDC demeure prisonnière d'une économie de prédation, le Botswana a réussi à intégrer la rente minière dans un cadre institutionnel relativement stable et orienté vers le développement national. Cette singularité tient en grande partie à la capacité de l'État botswanais à contrôler l'exploitation des ressources, à négocier avec les acteurs internationaux et à redistribuer, au moins partiellement, les revenus issus du diamant. Cependant, cette comparaison ne doit pas conduire à idéaliser le modèle botswanais. Elle invite plutôt à nuancer la notion même de « miracle ». Car si le Botswana échappe aux formes les plus visibles de la malédiction des ressources, il n'échappe pas pour autant aux contraintes structurelles qui pèsent sur les économies extractives. À cet égard, la différence entre ces pays ne relève pas d'une opposition binaire entre réussite et échec, mais d'un

gradient dans les formes d'intégration au capitalisme global : du chaos extractif à la gestion stabilisée de la rente, sans que soit pour autant remise en cause la place assignée à ces économies dans la division internationale du travail.

Ainsi, la comparaison africaine relève que le Botswana ne constitue pas tant un modèle aisément reproductible qu'une configuration spécifique, rendue possible par une conjonction particulière de facteurs historiques, politiques et institutionnels. Elle souligne également que la question centrale n'est pas seulement celle de la gestion de la rente, mais celle de la transformation structurelle des économies africaines, condition nécessaire pour dépasser durablement les logiques héritées du colonialisme économique.

## Conclusion

Le Botswana constitue sans doute l'un des exemples les plus intéressants de réussite économique en Afrique contemporaine. Par la qualité de ses institutions, la prudence de sa gestion budgétaire et sa capacité à négocier avec les acteurs du capital international, le pays a su transformer une ressource naturelle en levier de développement. Pour autant, cette réussite ne saurait être interprétée comme une émancipation totale vis-à-vis des structures du colonialisme économique. Elle illustre plutôt la capacité d'un État africain à négocier sa place dans un système mondial profondément asymétrique. Le « miracle botswanais » apparaît ainsi comme une forme d'autonomie relative : une réussite indéniable, mais inscrite dans les limites structurelles d'une économie mondiale où la production de matières premières demeure, pour de nombreux pays du Sud, le principal mode d'intégration au capitalisme global. En ce sens, l'expérience botswanaise ne constitue ni un simple modèle à reproduire ni une illusion néocoloniale. Elle révèle plutôt les tensions qui traversent les trajectoires de développement africaines contemporaines : entre souveraineté nationale et dépendance globale, entre exploitation des ressources naturelles et aspiration à une véritable transformation économique.

Mais cette ambivalence, loin d'affaiblir la portée analytique du cas botswanais, en fait au contraire toute la richesse. Car le Botswana ne se situe ni dans une logique d'échec, comme nombre d'économies extractives marquées par la violence ou la prédation, ni dans une trajectoire de transformation structurelle pleinement accomplie. Il incarne une voie intermédiaire, celle d'un État capable de discipliner la rente sans pour autant s'en affranchir. Cette position intermédiaire invite à dépasser les lectures simplificatrices, qu'elles soient optimistes ou critiques. Elle oblige à reconnaître que l'émancipation économique, dans le contexte de la mondialisation contemporaine, ne se joue pas uniquement dans la maîtrise des ressources naturelles, mais dans la capacité à transformer en profondeur les structures productives, à remonter les chaînes de valeur et à réduire

la dépendance aux exportations de matières premières. À cet égard, le défi fondamental auquel est confronté le Botswana aujourd'hui est celui de la transition. Transition économique, d'abord, vers une diversification susceptible de réduire la vulnérabilité du pays aux cycles du marché de diamant. Transition sociale ensuite, afin de répondre aux attentes d'une population jeune, éduquée et de plus en plus consciente des inégalités persistantes. Transition politique, enfin, dans un contexte où la stabilité institutionnelle devra s'adapter à de nouvelles exigences démocratiques et économiques. Plus largement, le cas botswanais pose une question centrale pour l'ensemble du continent africain : celle des conditions d'une véritable souveraineté économique à l'ère de la mondialisation. Peut-on parler d'émancipation lorsque la richesse nationale dépend encore largement de l'exportation de ressources brutes ? La maîtrise de la rente suffit-elle à garantir une autonomie durable, ou doit-elle être envisagée comme une étape transitoire vers des formes plus complexes de développement ?

En filigrane, c'est toute la question du dépassement du colonialisme économique qui se trouve posée. Non plus sous la forme d'une domination directe, mais à travers des mécanismes plus diffus, intégrés aux logiques du capitalisme global. Le Botswana montre qu'il est possible d'en atténuer les effets, de les négocier, voire de les infléchir partiellement. Mais il montre aussi les limites de cet exercice, dès lors que les structures fondamentales de l'économie mondiale restent inchangées. Ainsi, loin d'être un aboutissement, le « miracle botswanais » apparaît comme un moment dans une trajectoire plus longue, encore inachevée. Il ne clôt pas le débat sur les voies du développement africain, il en constitue au contraire l'un des points de départ les plus stimulants.

1. Arthur Bennet et Elisa Taiwo, « [Le Botswana face à l'Afrique du Sud \(1885-1994\) : entre dépendance et affirmation économique et politique](#) », Classe Internationale, 26 février 2018.
2. Jutta Bolt et Ellen Hillbom, « Social Structures and Income Distribution in Colonial Sub-Saharan Africa: The Case of Bechuanaland Protectorate 1936-1964 », African Economic History Network, 2013.
3. Informations générales sur le Botswana, ambassade du Botswana à Bruxelles.
4. Eddy Vleeschdrager, « Le Botswana », Valuae.
5. Anathi Madubela, « [Entre le Botswana et De Beers, le « nationalisme des ressources » tarira-t-il la rivière de diamants ?](#) », *Courrier international*, 6 mai 2023.
6. *Country Focus Report 2024*, African Development Bank Group, 2024.
7. Emiliano Tossou, « [Le Botswana se prépare à une reprise de la demande de diamants d'ici fin 2024](#) », Agence Ecofin, 2 septembre 2024.
8. Eco Business, « [De Beers : l'Angola fait une offre pour éviter le monopole du Botswana sur le diamant](#) », *Eco Finance Guinée*, 25 septembre 2025.
9. Margaux Deleu, « [Le modèle de gouvernance du Botswana : entre tradition et modernité](#) », *Wathi*, 13 mars 2025.
10. Caroline Obure, « [Le Botswana au-delà des diamants : l'évolution d'une économie minière](#) », CTICC, 8 janvier 2026.
11. Wendy Bashi, « [Le Botswana œuvre à la répartition des ressources minières](#) », *Deutsche Welle*, 14 octobre 2024.
12. Éléonore Abou Ez, « [Pourquoi le Botswana est un 'modèle' de démocratie et de transparence en Afrique](#) », France Info, 25

octobre 2019.

13. Dominique Koba, « [Botswana : le modèle discret qui interroge l'Afrique des ressources](#) », *Presse Côte d'Ivoire*, 25 mars 2026.
14. [Fiche pays, Botswana](#), Direction générale du Trésor, 25 août 2025.
15. Caroline Obure, « [Le Botswana au-delà des diamants : l'évolution d'une économie minière](#) », CTICC, 8 janvier 2026.
16. Élise Rousseau, « [Le processus de Kimberley et la lutte contre le commerce des « diamants de sang »](#) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 18 janvier 2018.
17. Raphael Frankfurter et al., « [Indirect rule redux: the political economy of diamond mining and its relation to the Ebola outbreak in Kono District, Sierra Leone](#) », *Review of African Political Economy*, 2018.
18. Julien Bouissou, « [En Angola, l'État omniprésent peine à mener les réformes indispensables à la diversification de l'économie](#) », *Le Monde*, 18 février 2025.
19. Marie Zekri, « [Une réappropriation locale des ressources minières en RDC est-elle possible ?](#) », *National Geographic*, 22 mai 2025.